

- 67b. Rapport de l'ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement, soumettant les rapports de MM. Donken et Hyndman sur les explorations au Cap-Breton, 1886. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1886, par l'honorable J. S. D. Thompson.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
68. Copie d'une convention intervenue entre la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (à responsabilité limitée) et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du Canada, en date du 4 mars 1886. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886, par l'honorable J. H. Pope..... *Pas imprimée.*
69. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 15 avril 1885, — Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Justice et aucun député au parlement ou autre personne, relative à l'enquête tenue, l'été dernier, au sujet de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et des difficultés survenues dans l'administration de la dite institution. Présentée au Sénat le 30 mars 1886—*L'honorable M. Bellerose.* *Pas imprimée.*
- 69a. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1886—Copie d'un protêt du sous-préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul (Télesphore Ouimet) objectant à l'admission du témoignage de Hector Demers, appelé comme témoin le 14 juillet 1884 devant la commission d'enquête chargée de s'enquérir de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en 1884. Présentée au Sénat le 30 mars 1886—*L'honorable M. Bellerose.*..... *Pas imprimée.*
- 69b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mars 1886—Etat indiquant le nombre de détenus employés dans les pénitenciers du Canada, pendant les années 1884 et 1885, à des travaux de nature à faire la compétition avec le travail libre; la nature du travail ainsi exécuté; le nombre de prisonniers occupés à chaque genre d'ouvrage; le nombre de ceux employés au dehors par des entrepreneurs, le paiement reçu par le gouvernement pour chaque prisonnier, et les localités où les articles ainsi fabriqués ont été vendus. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1886—*M. Wilson.*..... *Pas imprimée.*
70. Message de Son Excellence le gouverneur général transmettant—Copies des différentes dépêches du gouvernement impérial relativement aux certificats de compétence des ingénieurs dans la marine marchande anglaise. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1886, par sir Hector Langevin..... *Pas imprimées.*
71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Etat indiquant le montant de billets des différentes banques de la Puissance en circulation au 1er mars dernier; le montant de billets de banque de la Puissance en circulation, ou en mains, dans les banques, à la même date; le montant d'or que le gouvernement ou les banques ont en mains pour le rachat des billets de banque de la Puissance, à la même date. Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1886.—*M. McMullen.*..... *Pas imprimée.*
72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie de toute correspondance, minutes de témoignages, rapports, mémoires, télégrammes ou autres documents quelconques concernant ou ayant causé le renvoi de Brenthon H. Dodge, de Kentville, dans le comté de King, Nouvelle-Ecosse. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—*M. Moffat.*..... *Pas imprimée.*
73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat indiquant les saisies faites au port de Winnipeg ou aucune de ses annexes par les officiers ou employés de la douane entre le 1er janvier 1885 et le 11 mars 1886, dans lesquelles des amendes ont été imposées, des dépôts confisqués ou des marchandises vendues après saisie, donnant les noms des personnes auxquelles on a imposé des amendes, dont les dépôts ont été confisqués et dont les marchandises ont été vendues après saisie, et faisant connaître le montant de chaque dépôt confisqué, et du montant perçu dans chaque cas où des marchandises ont été vendues, et spécifiant en détail le nom, la position officielle et le salaire de chaque officier auquel aucune partie de l'argent ainsi réalisé a été payée, et le montant ainsi payé à tel officier dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—*M. Paterson (Brant)*..... *Pas imprimée.*